



Communiqué

Élections 2014

Les résultats aux élections professionnelles 2014 en douane sont aujourd'hui globalement connus.

Nous devons hélas constater un recul significatif du score du SNAD CGT. Ce recul est probablement dû à différents facteurs, nous procéderons à une analyse poussée afin de connaître et comprendre les raisons qui ont amené à ce résultat.

Malgré tout, le SNAD CGT reste la première organisation syndicale en douane, nous pouvons en être fiers et nous tenons à remercier tous les agents ayant accordé leur confiance au SNAD CGT. Nous sommes également conscients des responsabilités que cette première place nous impose dans la défense de la douane et de ses personnels. L'administration, qui doit pourtant se réjouir de cette baisse, devra encore composer avec le SNAD CGT et l'ensemble de ses forces militantes.

Nos élus et mandatés continueront de représenter avec sérieux, conviction et détermination tous les agents des douanes dans les instances dans lesquelles nous serons présents, en comités techniques (CT), en commissions administratives paritaires (CAP), en comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT), dans les instances de l'action sociale.

Le SNAD CGT a tenu sa place de première organisation syndicale dans la lutte contre le PSD.

Nous continuerons collectivement à revendiquer le maintien de nos missions et à porter une alternative au PSD.

Sans le SNAD CGT il n'y aurait pas eu d'États Généraux de la douane en septembre 2013, cet événement majeur qui a permis de mettre en lumière notre administration et d'expliquer son utilité par la voix de la société civile.

Le SNAD CGT aura œuvré au maintien d'une intersyndicale la plus large possible pour qu'un rapport de force de haut niveau soit conservé.

Enfin, nous organiserons – toujours dans une unité que nous souhaitons la plus large possible – une grande journée de manifestation nationale courant mars, pour laquelle nous devons être nombreux, afin de montrer que notre détermination contre le PSD n'a pas faibli.

Montreuil, le 18 décembre 2014

Syndicat National des Agents des Douanes CGT

263 rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL CEDEX – Tel : 01 55 82 88 68 – Courriel : douanes@cgt.fr